

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gignod, 1^{er} décembre 2020

PARTENARIAT POUR L'INNOVATION : LA PREMIÈRE PHASE DE LA PROCÉDURE ACHEVÉE UN PAS DE PLUS VERS LA MOBILITÉ DURABLE AUTOUR DU MONT-BLANC !

Novembre 2020 marque officiellement le lancement de la phase 2 du marché public Partenariat Pour l'Innovation du projet 2 PITER PARCOURS. Avec pour objectif de répondre aux besoins de mobilité des résidents et touristes sur le territoire alpin transfrontalier, deux opérateurs économiques ont été sélectionnés. Des propositions innovantes et durables qui devraient entrer en phase test dès 2021 !

LE PROJET PARCOURS I-TINÉRANTS AUTOUR DU MONT-BLANC, QUÈSACO ?

« **Parcours I-tinérants autour du Mont-Blanc** » est l'un des 4 projets thématiques du **Plan Intégré TERRitorial PARCOURS**, soutenu par le programme européen INTERREG ALCOTRA France-Italie.

Il vise à **développer un service de mobilité douce innovant sur l'Espace Mont-Blanc**, territoire partagé sur les trois versants du *Toit de l'Europe*. Comment ? En favorisant l'introduction de solutions nouvelles sur le territoire alpin, habituellement présentes dans les milieux plus densément urbanisés.

Il repose sur une expérimentation menée par le biais d'un **Partenariat Pour l'Innovation**. Le PPI, une procédure introduite par l'Union Européenne en 2014, prévoit la possibilité pour le secteur public de rechercher sur le marché des biens ou/et services non-existants, pour lesquelles la recherche et le prototype sont financés en retour de l'exploitation de l'invention. Cette formule permet notamment au maître d'ouvrage de **limiter ses investissements** et aux entreprises de **développer et tester l'innovation**. Une dynamique de croissance vertueuse pour les deux parties.

Ressources complémentaires : vidéo du projet et données chiffrées par territoire sur simple demande.

UNE PREMIÈRE PHASE TERMINÉE >> UNE PHASE N°2 ENCLENCHÉE !

Le projet « **Parcours I-tinérants autour du Mont-Blanc** » s'étend sur **3 ans (2019 à 2022)**.

- **AVRIL 2019 : Le projet est sélectionné** par le Comité de Suivi du programme ALCOTRA.
- **DE MARS À NOVEMBRE 2019 :** À Saint-Pierre, puis à Variney, ou même à Chamonix et Gignod... Les partenaires du projet, haut-savoyards, valdôtains et valaisans, se réunissent à plusieurs reprises autour de **Comités techniques et de pilotage**. Au programme : faire connaissance, lancer officiellement le projet, élaborer les outils (comme le cahier des charges du PPI), préparer les prochaines étapes et rencontres, évaluer l'avancement des activités...

- **LE 6 DECEMBRE 2019** : La **première rencontre publique des opérateurs** se tient dans les locaux du Chef de file : l'Unité de communes valdôtaines Grand-Combin. La journée a pour but de conforter l'intérêt des entreprises sur le thème de la mobilité durable innovante. Cette rencontre permet aux entreprises d'avoir des précisions quant à la procédure de PPI, au calendrier et objectifs stratégiques du projet.
- **LE 19 MARS 2020** : **L'appel pour le lancement du PPI est officiellement lancé**, à travers la plateforme dédiée de la Centrale Unique des Achats pour la Région autonome Vallée d'Aoste. Il s'agit de la phase 1 du Marché Public pour la présentation des offres de PPI. « Les opérateurs économiques doivent proposer des idées et solutions conceptuelles d'études préliminaires. Il sera sélectionné un nombre maximum de 3 solutions conceptuelles d'études préliminaires. »

- **LE 20 OCTOBRE 2020** : **En séance publique** auprès de la Centrale Unique des Achats de la Région Vallée d'Aoste ont été révélées les offres que la Commission d'évaluation a retenues pour la deuxième phase du marché de PPI par:

1. **RTI** : un regroupement temporaire de 5 entreprises (BE Charge srl, Alpine Green Experience srl, Be charge Valle d'Aosta, Ricerca sul Sistema Energetico RSE SpA, CVA Energia Srl)
2. **Engineering Ingegneria Informatica**

Leur objectif commun : répondre aux besoins de mobilité des résidents et touristes sur le territoire alpin transfrontalier, à travers la mise en œuvre de **solutions de transport innovantes et durables**.

Les propositions retenues prévoient différents éléments qui pourraient **être développés dans la phase deux** : un **car sharing électrique transfrontalier** (coordonné avec un réseau de partenaires touristiques), des investissements sur le réseau de **bornes électriques**, une expérimentation d'un **système innovant de recharge**, une **plateforme intégrée permettant de présenter l'offre de mobilité à 360° et de programmer directement les déplacements** *via* les différentes possibilités...

- **NOVEMBRE 2020** : La **deuxième phase de la procédure prévue par le marché public est officiellement enclenchée** ! Un nouveau Comité de Pilotage est animé en visioconférence. Les deux opérateurs économiques sélectionnés entrent maintenant dans l'étape compétition. Chacun d'entre eux doit rédiger un projet d'exécution, élaborant l'étude préliminaire sélectionnée au terme de la première phase. C'est le début du dialogue compétitif !
- **MARS 2021** : Le contrat de PPI sera conclu avec l'acteur qui proposera la solution la plus innovante, en lien avec les objectifs et attentes du partenariat.

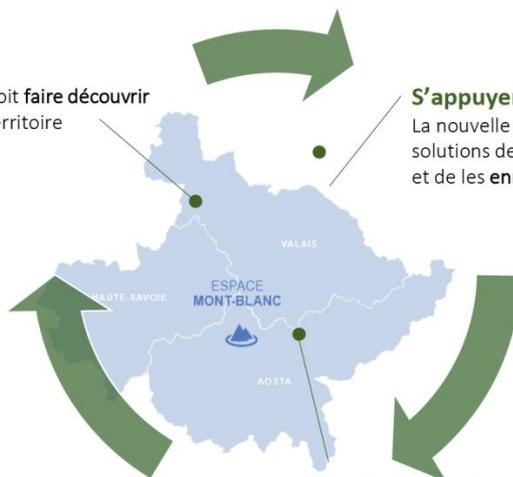
PARCOURS

Mettre en valeur les sites.

La nouvelle solution innovante doit **faire découvrir des destinations inédites** sur le territoire et valoriser leur accessibilité.

S'appuyer sur l'existant.

La nouvelle solution innovante ne doit pas concurrencer les solutions de mobilité existantes, mais les **mettre en lumière** et de les **enrichir** le cas échéant.



Connecter les territoires par une mobilité verte.

La nouvelle solution innovante doit permettre de **relier les territoires** par des solutions de mobilité **plus écologiques**.

- **À PARTIR D'AVRIL 2021** : Une fois l'offre finale sélectionnée, la Recherche et de Développement ainsi que les phases 'test' pourront débuter !

À PROPOS DU PLAN INTÉGRÉ TERRITORIAL PARCOURS

Aux origines, PARCOURS est né de la volonté commune - **du Département de la Haute-Savoie, de la Région Autonome Vallée d'Aoste et des acteurs de l'Espace Mont-Blanc** - de créer de **nouvelles synergies transfrontalières**.

PARCOURS est un Plan Intégré TERRitorial soutenu par le programme européen **INTERREG ALCOTRA France-Italie** qui vise à promouvoir la coopération entre les territoires alpins franco-italiens (73 communes concernées) et cofinancé à hauteur de **6,67M€ de fonds européens** (Fonds Européens de Développement Régional).

Il regroupe **4 projets thématiques** au bénéfice d'une mobilité durable renforcée, d'un programme éducatif innovant à destination de la jeunesse et d'une offre touristique toujours mieux intégrée. Le dernier projet étant dédié à la coordination et la communication du PITER Parcours.

Le Département de la Haute-Savoie coordonne ce plan aux côtés de **12 partenaires institutionnels engagés** en faveur d'une action concrète au service du territoire. Une coopération transfrontalière vertueuse !

Ressources complémentaires : liste complète des partenaires et dossier de presse sur simple demande.

CONTACTS PRESSE

- Département de la Haute-Savoie : +33(0)4.50.33.58.61/ media@hautesavoie.fr
- Région Autonome de la Vallée d'AOSTE : +39 0165273509 – u-stampa@regione.vda.it
- Unité de communes Grand Combin : fu.bovet@cm-grandcombin.vda.it
- Communauté de communes Pays du Mont-Blanc : Elisabeth AMBLARD, responsable du service communication : e.amblard@ccpmb.fr